

# Cahier des charges pour l'animation d'une formation « Prise de parole en public »

---

## 1- Présentation de Coordination SUD

Fondée en 1994, Coordination SUD rassemble aujourd'hui plus de 175 organisations de solidarité internationale (OSI), dont une centaine *via* six collectifs d'associations (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées en France et à l'international mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la défense et la promotion des OSI, l'appui et le renforcement des OSI françaises, la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

Dans le cadre de sa mission d'appui au milieu de la solidarité internationale, Coordination SUD propose des formations ouvertes aux personnels salariés, volontaires et bénévoles d'OSI. La formation est en effet un outil essentiel au service des OSI permettant d'accroître les connaissances et compétences mais aussi d'approfondir la réflexion et d'encourager l'échange de pratiques entre pairs.

L'offre de formations proposée par Coordination SUD a pour but d'accompagner le développement des OSI et de les aider à relever les défis liés à un contexte en constante évolution.

## 2- Contexte de la demande de formation

Les personnes salariées et bénévoles des organisations de solidarité internationale sont des porte-voix. Acteurs et actrices de médiation, de pédagogie, de sensibilisation, d'interpellation, de plaidoyer, ils et elles s'adressent à des publics divers, qui parlent un langage différent et/ou une langue étrangère.

Préparer son intervention est indispensable pour faire face à son public et délivrer des messages avec plus de pédagogie, d'assurance et d'impact.

## 3- Objectif de la formation

L'objectif de cette formation est d'outiller les personnes participantes pour renforcer leurs capacités d'expression et d'adaptation lors de présentation orale pour faire valoir leurs idées et faire adhérer leur auditoire à leur discours.

Le contenu de la formation devra aborder les points suivants (non exhaustifs) :

- Techniques de communication en public + de gestion du trac/stress.
- Bonnes pratiques pour capter l'attention du public et les pièges à éviter.
- Préparation d'une prise de parole en public

La formation privilégiera la pratique : exercices filmés, échanges d'expériences, présentation orale avec un public...

**La dernière demi-journée de formation aura lieu dans l'auditorium du Pavillon de l'eau à Paris (à confirmer), pour s'exercer en conditions réelles avec micro, projection...**

#### 4- Public cible

La formation s'adresse aux personnes salariées ou bénévoles susceptibles de porter la parole de son organisation face à différents publics (équipes, adhérents, partenaires, médias, pouvoirs publics, grand public, etc.).

Le nombre de personnes participantes ne pourra excéder 10.

#### 5- Date/méthode/technique d'intervention

La formation se déroulera sur Paris :

- 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021 soit 14 heures
- 7 septembre 2021 matin soit 3,5 heures

**A l'issue des 2 premiers jours de formation, un retour personnalisé oral d'1h pour chaque participant·e sera proposé pour accompagner les personnes dans leur progression et préparer leur exercice oral du 7 septembre matin.**

Le planning précis de l'intervention ainsi que les supports de formations devront être transmis à Coordination SUD au moins 3 semaines avant le début de la formation.

La consultance devra avoir une bonne expérience dans l'accompagnement des personnes sur la prise de parole en public avec des outils et des techniques variées. Une bonne connaissance du milieu de la Solidarité internationale est un plus.

Elle devra, sur la base de son expérience, proposer toutes les approches méthodologiques qui lui sembleront pertinentes. Toutefois, le dispositif pédagogique devra permettre une participation active des personnes participantes.

La consultance devra développer son intervention en associant les apports théoriques à des apports pratiques. La formation devra s'appuyer sur l'expérience des personnes participantes en encourageant les échanges au sein du groupe (analyse partagée de situation, définition de stratégie, etc.).

Une documentation pédagogique sera fournie par la consultance à chaque personne participante sous format papier ou électronique (synthèse de la formation, outils pratiques, listing de ressources, fiches pratiques, etc.).

#### 6 – Evaluation de la formation

##### **Evaluation de la formation par les personnes participantes**

A la fin de la formation, la consultance évaluera les compétences acquises par le groupe. Elle proposera un dispositif d'évaluation adapté aux objectifs pédagogiques et réalisable pendant la formation. **Une évaluation en aval ou au début de la formation pourra avoir lieu afin de mieux mesurer la progression des personnes participantes.** Les résultats devront être transmis à Coordination SUD. Par ailleurs, pour mesurer la satisfaction du groupe, une trame d'évaluation, transmise par Coordination SUD, sera diffusée par le prestataire à la fin de la formation.

##### **Auto-évaluation et recommandations par le prestataire**

Le prestataire remplira une fiche d'auto-évaluation fournie par Coordination SUD présentant un bilan d'intervention et des pistes d'amélioration de la formation dans un délai de 15 jours après la fin de la formation.

## 7- Moyens mis à disposition par Coordination SUD

Coordination SUD mettra à disposition :

- 1 salle de formation sur Paris
- 1 vidéoprojecteur, 1 paper board et 1 connexion internet (Wifi)
- Des photocopies de documents **si indispensables**. Autrement, la diffusion par voie électronique sera privilégiée.

Compte tenu de la crise sanitaire et des mesures barrières mises en place, la consultance devra apporter ces propres petites fournitures (stylos, marqueurs...).

De plus, elle devra respecter le protocole sanitaire mis en place pour l'utilisation des locaux et du matériel, et pour garantir au mieux le respect des mesures barrières par l'ensemble du groupe dont elle aura la charge.

## 8- Contenu de l'offre et modalités financières

L'offre devra présenter de manière précise les actions (thèmes/problématique abordés, outils pédagogiques...) préconisées pour atteindre les objectifs définis dans le présent cahier des charges, le programme de formation prévisionnel, le CV de la personne intervenante ainsi que des références en lien avec la formation.

Le coût de la prestation de formation en euros TTC devra inclure :

- La conception et l'animation de la formation
- La rédaction de l'auto-évaluation par la consultance et le bilan de formation
- Les coûts de déplacement, d'hébergement, de restauration et tous frais afférents

Les structures non assujetties à la TVA devront l'indiquer clairement dans leur offre

### Modalités de paiement de prestation

Le paiement de formation est réalisé à l'issue de la formation, à réception de la facture, de l'auto-évaluation et du bilan.

## 9- Délai et Processus de sélection

Les réponses au cahier des charges sont à adresser au plus tard **le 21 mai 2021** par courriel à :

**Myriam Coulibaly - formation@coordinationsud.org**

Les offres seront évaluées en fonction des points suivants :

- Expériences et références de la consultance en rapport avec le thème de formation
- Connaissance du secteur de la Solidarité internationale
- Compréhension des enjeux et des objectifs de la formation
- Contenu et séquençage de la formation
- Adaptation des méthodes et techniques pédagogiques au public
- Qualité de la documentation pour les participant·e·s et du dispositif d'évaluation
- Budget : le budget défini pour cette action est de 3200 € TTC. Les offres excédant ce montant seront néanmoins étudiées mais devront justifiées par leur qualité ou par des contraintes spécifiques (frais de déplacement importants, etc.) du dépassement budgétaire.

Les offres retenues en présélection pourront être approfondies par un entretien physique ou téléphonique pour le choix final.